



SYNTHÈSE CHANTIER DE RÉFLEXION #4 - SODAVI Normandie

Mardi 1^{er} octobre 2019
Frac Normandie Caen

Coopération entre collectivités, institutions et professionnel·le·s des arts visuels. Comment favoriser les bonnes pratiques ?

La définition de ces chantiers fait suite au premier événement organisé dans le cadre du SODAVI Normandie et qui a fédéré les artistes et professionnel·le·s des arts visuels de la région – Journée de réflexion sur les arts visuels – le 1^{er} décembre 2018 à l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, site de Caen.

L'objectif de ces chantiers était d'approfondir des questions et d'arriver à un niveau de concrétisation plus avancé en termes de préconisations. Ils ont également été des espaces de rencontres entre les différent·e·s acteur·rice·s.

Journée organisée en partenariat avec le Frac Normandie Caen et animée par Andréa Launay, coordinatrice du SODAVI Normandie et Marie-Andrée Malleville, directrice de la maison des arts de Grand-Quevilly.

Déroulement de la journée :

Après une présentation de la journée, de la démarche SODAVI, les participant·e·s se sont regroupé·e·s en quatre groupes de réflexion.

Invité·e·s à réfléchir au sujet suivant : « **Coopération entre collectivités, institutions et professionnel·le·s des arts visuels. Comment favoriser les bonnes pratiques?** » ils/elles ont dans un premier temps participé à une session de brainstorming et de prise en main du sujet.

Dans un deuxième temps, chaque groupe était invité à formuler des propositions concrètes.

En fin de journée, les participant·e·s se sont rassemblé·e·s pour présenter collectivement leurs propositions et les mettre en débat.

Les résultats de la réflexion :

SE FÉDÉRER POUR MIEUX SE CONNAÎTRE, TRAVAILLER ENSEMBLE

- CRÉER UN PÔLE RESSOURCE ET UN ANNUAIRE

Les personnes présentes ont réaffirmé la nécessité de créer un « pôle ressource », qui soit à la fois un lieu physique et administré par des salariés, et qui puisse également porter un éventail de missions dématérialisées.

Avec en premier lieu de ces dites missions, la création d'un annuaire/guide à destination de l'ensemble des acteur·rice·s.

En rendant visible tous les maillons de la création, il serait un outil essentiel dans le développement des bonnes pratiques.

Il a également été rappelé que ce pôle et notamment par le biais de son annuaire devrait permettre la mobilité des artistes et des jeunes artistes dans la région Normandie, mais également au-delà de ses frontières.

- ADOSSER CE PÔLE RESSOURCE À UN LIEU EXISTANT

De l'avis de plusieurs, la création de ce pôle pour qu'elle soit soutenable financièrement et politiquement devrait être adossée à un lieu/une structure existante. Une position déjà défendue lors de précédents chantiers.

- APPORTER UNE DISTINCTION ENTRE PROFESSIONNEL·LE·S ET AMATEURS

La question d'un annuaire qui valorise et donne une visibilité aux artistes de la région soulève celle de la professionnalisation du secteur et de la distinction à apporter entre « amateur » et « professionnel » au sein même de cet annuaire.

Plusieurs travaux ont été réalisés sur cette distinction, il s'agirait de s'en inspirer (consulter les travaux de la Fraap sur ce sujet)

- SE FÉDÉRER POUR ÊTRE MIEUX REPRÉSENTÉ

La logique de coopération induit celle de la représentation. Ainsi, plusieurs participants ont formulé la nécessité de se fédérer sous la forme d'un syndicat leur permettant d'être un interlocuteur privilégié auprès des acteurs politiques. Ainsi représentés, les artistes seraient alors mieux informés des actions portées par les différentes collectivités.

- COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UN RÉSEAU POUR FAVORISER LA RENCONTRE

Dépasser la sphère publique et le milieu associatif pour associer des acteurs privés tels que les galeries d'art. Des acteurs trop souvent « mis à l'écart ».

Organiser un calendrier de rencontres au cours des quels les artistes pourraient rencontrer différents porteurs de projets institutionnels et privés.

Multiplier les visites d'ateliers et rendus d'artistes.

Favoriser la rencontre et encourager l'information et le débat sur des sujets qui font l'actualité dans le milieu des arts visuels.

INFORMER, SENSIBILISER, FORMER/ ASSURER UNE BONNE COOPÉRATION PAR L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION

- MIEUX COMMUNIQUER SUR LES DISPOSITIFS DES COLLECTIVITÉS

En effet, les échanges ont révélé qu'il existe un manque de connaissance de certains des dispositifs mis en place par les collectivités. Associée à une communication plus claire, il s'agirait de rendre plus transparent les dispositifs d'aide à la création.

Un travail de communication supplémentaire est à effectuer en direction des étudiant·e·s en sortie d'études.

- ALLÉGER LA CHARGE ADMINISTRATIVE

Alléger la charge administrative que représente la constitution de dossiers de demande de subventions, en les simplifiant.

- NOURRIR LA CURIOSITÉ DES ÉLU·E·S

La question de la formation a également été portée par plusieurs participant·e·s. Le réseau doit permettre de développer la formation en direction des artistes et des professionnel·le·s du secteur mais doit également permettre d'informer les élu·e·s et technicien·ne·s/agents de collectivités.

Concernant ce second point, les artistes aussi bien que les professionnel·le·s et directeur·rice·s de structures doivent être pédagogues, nourrir la curiosité des élu·e·s et les sensibiliser à la professionnalisation et à la technicité du secteur.

- SENSIBILISER LES PARTENAIRES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS SUR LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR :

Si la pratique amateur est souvent valorisée par les élu·e·s au niveau local, un travail de sensibilisation mener sur la professionnalisation du secteur.

Le manque de lieux d'enseignement artistique dans le domaine des arts visuels est également pointé du doigt. En plus de veiller à leur développement, il est nécessaire de conférer une grande part au volet « professionnalisation » dans ces enseignements en créant des « modules projets ».

- SE FAIRE LE RELAI DE LA FORMATION ET L'ENCOURAGER

Sur la thématique de la formation, on rappelle que porter des formations est un processus lourd, et que le réseau devrait relayer les formations existantes et participer à leur développement sans les porter lui-même.

REPENSER L'ÉCHELON TERRITORIAL POUR UNE MEILLEURE COOPÉRATION

Le maillage territorial français peut parfois apparaître comme un obstacle pour les artistes et les professionnel·le·s dans leur travail avec les collectivités, tant il est dense.

Les communes de petites tailles n'ont souvent pas de technicien·ne·s endossant le rôle de référent culturel.

- TRAVAILLER L'ÉCHELON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

peut-être un moyen de contrecarrer ce manque. De l'avis de plusieurs, il faut profiter du mouvement qui s'opère autour de la notion d'intercommunalité pour donner une grande part à la culture et aux arts visuels. Développer un réseau de technicien·ne·s qui puissent faire le lien entre artistes et élu·e·s de petites communes.

- DÉVELOPPER L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL POUR LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU

Par ailleurs, bien que la construction du réseau ait été jusqu'ici abordée à l'échelon régional, la spécificité des départements et des territoires qu'ils recouvrent peut-être un argument pour développer des actions de coopération au niveau départemental.

Cette coopération départementale pourrait être l'endroit d'une multiplication de lieux collectifs à destination des artistes : des lieux de travail mais également de stockage de matériel et de rencontres.

L'échelle départementale et infra-départementale est mise en avant car elle permettrait une connaissance plus fine du réseau et du maillage artistique.

ASSURER LES BONNES PRATIQUES PAR L'ÉLABORATION DE CHARTES ET DE RENCONTRES

- INTÉGRER LES CHARTES DE BONNES PRATIQUES DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL ET EN DÉVELOPPER UNE SUR LE TERRITOIRE

Diverses associations, lieux d'expositions ou fédérations ont créé et portent des chartes de bonnes pratiques.

Plusieurs évoquent la nécessité d'une charte, notamment pour accompagner les artistes dans leurs relations avec les collectivités.

Adhérer à une charte peut également être valorisant pour les structures, tel un label elles démontrent de la bonne volonté des différentes parties de travailler en bonne intelligence.

Il est nécessaire de définir collectivement cette charte et de répondre à diverses questions :

- Cette charte doit-elle s'appliquer à tous les lieux ? Quelle que soit leur année d'existence ? A quel stade de la création d'un lieu imposer cette charte de bonnes pratiques ?

L'idée d'une charte qui prône des minimas et qui soit progressive a été mise en avant.

ASSURER LES BONNES PRATIQUES PAR LA RENCONTRE

- Organiser des rencontres entre acteur·rice·s des collectivités pour essayer les expériences vertueuses, mais également pour créer une solidarité face aux difficultés rencontrées et aux obstacles identifiés.
- Veiller à associer les acteurs de la sphère privée et marchande à ces moments de coopération.

Les participant·e·s au chantier :

Alleaume François - Chargé de mission pour une collectivité + Ancien galeriste

Berge Roxane – chargée de mission

Blin Claire - Technicien·ne de collectivité ou élu·e

Brillon Sophie - Chargée de projets culturels transversaux. Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie

Cartel Anne – Responsable du pôle expositions, événements/mécénat, au Frac Normandie Caen

Chantrait Marie-Christine – Photographe

Chéreau Fanny - Responsable fonds d'aide création cinéma et audiovisuel, et accompagnement professionnel à Normandie Images

Clement Baptiste - Technicien·ne de collectivité ou élu·e
Colley Antoine - Amateur·rice d'art
Jaillette Anne – directrice de la Maison des Arts Solange Baudoux d'Évreux
Julien Laure – galeriste
Le Breton Claire - Artiste
Leforestier Thibault – administrateur Fraap
Leroux-Hennard Mathilde - Technicien·ne de collectivité ou élu·e
Letinturier Jérôme – directeur de 2angles, relai culturel régional, Flers
Malleville Marie-Andrée – directrice Maison des Arts de Grand Quevilly
Maury Chloé - Coordinatrice de l'administration et de la production Le SHED, Centre d'Art Contemporain de Normandie, Maromme
Nevoux Valognes Marie Céline – artiste
Orange Émile - artiste
Poulain Yvan – directeur de l'Artothèques, Espaces d'art contemporain de Caen
Riffaud Mireille – Artiste
Rignault Elsa - chargée de développement Association L'AVEC – Laboratoire AudioVisuel Et Culinaire
Stinès Arnaud – Directeur de l'Esam, école supérieure d'arts & médias de Caen Cherbourg
Svetlova Svetlana - Chargée de projet Arts Visuels, Région Normandie
Taconet Jeanne - Chargée de mission Action culturelle territoriale
Département de Seine Maritime
Thillaye Frédérique – Administratrice aux Ateliers intermédiaires, Caen
Vanweydeveldt Baptiste - artiste

Vous avez participé à ce chantier et souhaitez apporter des informations supplémentaires, merci de contacter Andréa Launay à normandiesodavi@gmail.com

Porté par un groupe de recherche et coordonné par l'association RN13bis - Art contemporain en Normandie, le SODAVI Normandie est soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie.

